



Modalités Financières

2017-2018

Les tarifs

Montant de la scolarité pour le Collège

	Coût annuel	Acompte versé <u>par enfant</u> à l'inscription	Coût mensuel x 9 mois ⁽¹⁾
Scolarité par enfant	2500€	250 €	250 €

Un tarif dégressif sera appliqué dans le cas de plusieurs enfants scolarisés dans l'établissement.

Aucune difficulté financière ne doit être un obstacle à une inscription. Les familles qui ont de grandes difficultés peuvent solliciter l'intervention de l'AES et si les difficultés persistent malgré tout une solution particulière sera trouvée avec l'association sous condition de ressources.

Chèques à l'ordre de « **Association Blanche de Castille** ».

Le paiement s'effectue par chèque au 5 de chaque mois. Les 10 chèques sont à donner avec le dossier d'inscription et seront encaissés en début de chaque mois.

Dépenses annexes : **Uniforme : voir dossier d'inscription**
 Forfait livres et fichiers : 40€ par enfant.

Demande de bourse à l'A.E.S

L'Association Education-Solidarité a été fondée par le Père Yannick Bonnet afin de permettre aux familles qui ont fait le choix d'une école hors-contrat et qui ne peuvent faire face aux scolarités élevées, de recevoir une bourse d'entraide. Pour les familles qui souhaitent déposer une demande de bourse, il faut prendre directement contact auprès de l'association :

A.E.S

155 E Chemin de la Palma - 69210 L'Arbresle

Tél. : 06.09.09.28.28

www.asseducsol.com